



Découvrir le patrimoine naturel de LANSLEBOURG-MONT-CENIS



Préface

La Vanoise, massif de montagne, niche son âme au sein d'une communauté de villages, réunis autour du Parc national. Là, une mosaïque de milieux naturels, un vivier d'espèces, offrent un assemblage généreux de formes et de couleurs, où s'imbriquent espaces sauvages et terres utilisées par l'homme.

Les milieux naturels, visages multiples de la montagne, donnent son identité et son caractère au territoire. Expression d'équilibres riches et diversifiés, toujours en devenir, ces milieux portent notre mémoire et se livrent en héritage. Ils sont une chance pour demain, et imposent un devoir de respect qui fait appel à la responsabilité de chacun.

Depuis plusieurs années déjà, le Parc national de la Vanoise et ses partenaires financiers, le Conseil général de la Savoie et la Région Rhône-Alpes, se sont engagés dans une collaboration originale pour la valorisation et la gestion de ces milieux naturels remarquables. Ce partenariat vise à aider les gestionnaires, valoriser les savoir-faire dans le domaine de l'environnement et développer la sensibilisation du public.

La commune de Lanslebourg-Mont-Cenis s'est aujourd'hui investie dans cette démarche, aux côtés du Parc national de la Vanoise, avec la collaboration du Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

“Découvrir le patrimoine naturel de Lanslebourg-Mont-Cenis” est le reflet d'un ensemble vivant, foisonnant, de faune, flore, forêts, pelouses, éboulis, torrents... Au-delà du regard quotidien sur notre environnement, ce document aiguise notre perception et nous révèle la mesure véritable de ce patrimoine. Il s'agit de mieux le connaître pour rechercher les moyens de le préserver et, dans toutes les actions de la commune, de l'envisager comme un bel enjeu pour demain.

Le mot du Maire

La Haute Maurienne est habitée par l'homme depuis le Néolithique ; gravures rupestres et certains objets d'ordre domestique prouvent cette occupation.

Sur ses 10 000 hectares, la commune de Lanslebourg-Mont-Cenis offre des paysages variés et contrastés, depuis le massif de la Vanoise au nord, jusqu'à la frontière italienne au sud.

La morphologie, différente entre la vallée et le plateau du mont Cenis, tracée par les glaciers et l'érosion naturelle, puis façonnée par l'homme, donne à notre commune une diversité de paysages.

Alpages, forêt, flore et faune assurent une richesse agro-environnementale et touristique de tout premier ordre.

À lui seul, le mont Cenis a donné son nom à cinq espèces végétales. Une partie de sa luxuriante pelouse a été noyée sous les eaux du barrage hydroélectrique, tout comme son histoire qui dort au fond du lac. Certaines espèces ont disparu, telles que la fameuse truite "saumonée" qui se nourrissait d'un plancton composé de "crevettes roses".

Je remercie chaleureusement le Parc national de la Vanoise, le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, à l'initiative de cet ouvrage, en collaboration avec la mairie et des habitants du village. Ces pages décrivent des habitats et des espèces que vous pouvez découvrir au cours de vos promenades.

Ce livre met l'accent sur la richesse mais aussi la fragilité de notre environnement, il incite à la réflexion sur les perspectives de notre cohabitation avec la nature. Ces pages vous permettent un regard plus intimiste sur la flore et la faune, une source de connaissances tout simplement pour vous aider à aimer encore plus notre montagne et apprendre à la pratiquer, en sachant que cette richesse, cette diversité doivent être protégées pour un développement harmonieux et durable.

Jean-Pierre JORCIN,
Maire de Lanslebourg-Mont-Cenis

Sommaire

* A télécharger sur parcnational-vanoise.fr

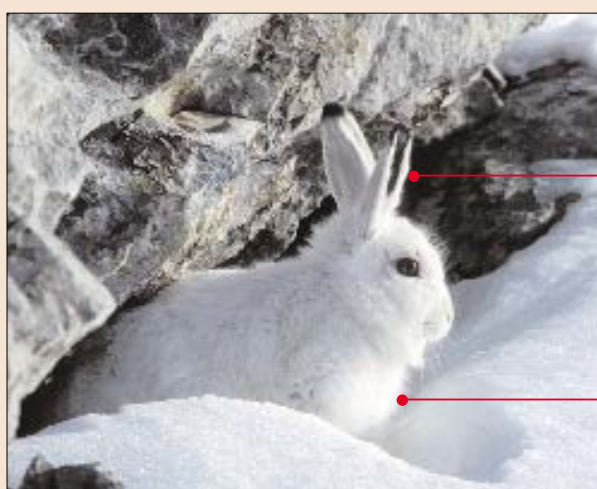
Préface	p. 1
Le mot du Maire	p. 3
Présentation - Quelles richesses naturelles sur la commune ?	p. 7
* Un aperçu de la commune	p. 9
Dimension économique	p. 12
Paysages de Lanslebourg-Mont-Cenis	p. 16
* Diversité de la flore	p. 22
Diversité de la faune	p. 29
Connaissance, protection et gestion du patrimoine naturel	p. 32
Les milieux naturels, des lieux de vie	p. 39
Préliminaire	p. 41
* Fiche-milieu n°1 : Le village, les hameaux et leurs abords	p. 42
Fiche-milieu n°2 : Les cours d'eau et les lacs	p. 49
Fiche-milieu n°3 : Les zones humides d'altitude	p. 56
Fiche-milieu n°4 : L'adret, les pelouses sèches et les landes sèches	p. 62
Fiche-milieu n°5 : Les prairies de fauche de vallée et d'altitude	p. 70
Fiche-milieu n°6 : Les forêts de conifères	p. 79
* Fiche-milieu n°7 : L'aulnaie verte et la mégaphorbiaies	p. 89
Fiche-milieu n°8 : Les landes, les landines et les fourrés de saules d'altitude	p. 95
Fiche-milieu n°9 : Les pelouses d'altitude et les combes à neige	p. 102
Fiche-milieu n°10 : Les éboulis et les moraines	p. 112
Fiche-milieu n°11 : Les rochers et les falaises	p. 118
Fiche-milieu n°12 : Les glaciers et les névés	p. 125
Conclusion	p. 128
Regard sur quelques espèces	p. 133
* Fiche-espèce n°1 : La laïche maritime	p. 135
Fiche-espèce n°2 : Le sabot de Vénus	p. 137
Fiche-espèce n°3 : La laïche des glaciers	p. 139
Fiche-espèce n°4 : L'hysope officinale	p. 141
Fiche-espèce n°5 : La pulsatile de Haller	p. 143
Fiche-espèce n°6 : La saponaire jaune	p. 145
Fiche-espèce n°7 : La pensée du mont Cenis	p. 147
Fiche-espèce n°8 : Les génépis	p. 149
Fiche-espèce n°9 : Le lièvre variable	p. 151
Fiche-espèce n°10 : Le renard roux	p. 154
Fiche-espèce n°11 : L'azuré de la croisette	p. 156
Fiche-espèce n°12 : Le crabe à bec rouge	p. 158
Fiche-espèce n°13 : Le tétras-lyre	p. 160
* Annexes	p. 163
Lexique*	p. 165
Bibliographie	p. 169
Liste des plantes d'intérêt patrimonial	p. 173
Index des noms d'espèces	p. 165

(*) Les mots en italique suivis d'un astérisque dans le texte sont définis dans le lexique.

Regard sur quelques espèces

Le lièvre variable

Le lièvre variable (*Lepus timidus*) est apparenté au lièvre commun (*L. europaeus*), mais il présente la particularité de changer la couleur de son pelage en fonction de la saison. Malgré son poids et sa taille assez proches de ceux du lièvre commun, le lièvre variable se distingue également par son corps plus ramassé et ses oreilles courtes, ce qui correspond à une adaptation aux milieux froids : la réduction de la surface corporelle limite les pertes de chaleur. Bien que l'on puisse rencontrer ces deux espèces entre 1 200 et 2 000 m d'altitude, le lièvre brun fréquente des altitudes plus basses, alors que le lièvre variable peut atteindre la limite des glaciers (jusqu'à 3 000 m d'altitude).



PNW - Maurice Mollard

oreilles courtes (6 à 10 cm)

pelage hivernal blanc, sauf l'extrémité noire des oreilles (pelage estival gris-brun) queue toujours blanche, hiver comme été

Lièvre variable en livrée hivernale

extrémité des oreilles et dessus de la queue noirs

longues oreilles (12 à 14 cm)

pelage gris brun toute l'année



PNW - Maurice Mollard

Lièvre commun

Écologie

Le lièvre variable habite la partie sommitale des forêts et les alpages. Bien que présent classiquement au-dessus de 1 800 m

d'altitude, on peut le rencontrer à partir de 1 300 m en hiver. C'est un animal nocturne et crépusculaire. Le lièvre variable se nourrit d'herbe, de mousses, de baies, d'écorces et de bourgeons.

La période de reproduction se situe entre février et août. Chaque femelle peut avoir deux à trois portées de deux à cinq petits par an. Les levrauts naissent avec leur pelage complet et les yeux ouverts, ils sont capables de se déplacer.

Intérêts biologiques

En Europe, la répartition du lièvre variable comprend la chaîne alpine, l'Islande, l'Irlande, l'Écosse et la Scandinavie, ainsi que l'Eurasie, jusqu'au nord du Japon. En France, les populations de l'espèce sont surtout alpine (Alpes et Préalpes). Dans les Pyrénées, une tentative d'introduction a été menée, mais est restée infructueuse.

En Vanoise, le lièvre variable fréquente la quasi-totalité du territoire de l'espace-Parc. Cependant, ses nombreux déplacements, pour la reproduction et la quête de nourriture, rendent difficile la connaissance de sa répartition et de son abondance réelle, ou ses fluctuations de population.

Menaces

En France, le lièvre variable est une espèce sensible : son aire de répartition occidentale est fragmentée et la France se trouve en limite d'aire de répartition.

C'est une combinaison de facteurs liés, en particulier, à l'artificialisation du milieu alpestre, qui peut fragiliser les populations de lièvre variable : équipement de la haute montagne, ouverture de nouvelles pistes (pastorale et de ski) qui accroissent la fréquentation de certains sites, etc.



PNV - Nicolas Bayard

Traces de lièvre variable dans la neige



PNV - Ludovic Imberdis

Lièvre variable en été

Protection et propositions de gestion

Le lièvre variable, classé comme une espèce gibier en France, peut être chassé pendant les période d'ouverture de la chasse.

Il ne fait pas l'objet d'un plan de chasse, mais les chasseurs sont tenus de déclarer le

nombre de lièvres tués dans un carnet de prélèvement

Dans la mesure où l'on méconnaît les effectifs du lièvre variable, on évalue difficilement l'impact des prélèvements actuels sur les populations. La préservation de son habitat, ainsi que la modération des prélèvements devraient permettre d'assurer l'avenir de cette espèce.



PNV - Philippe Benoit

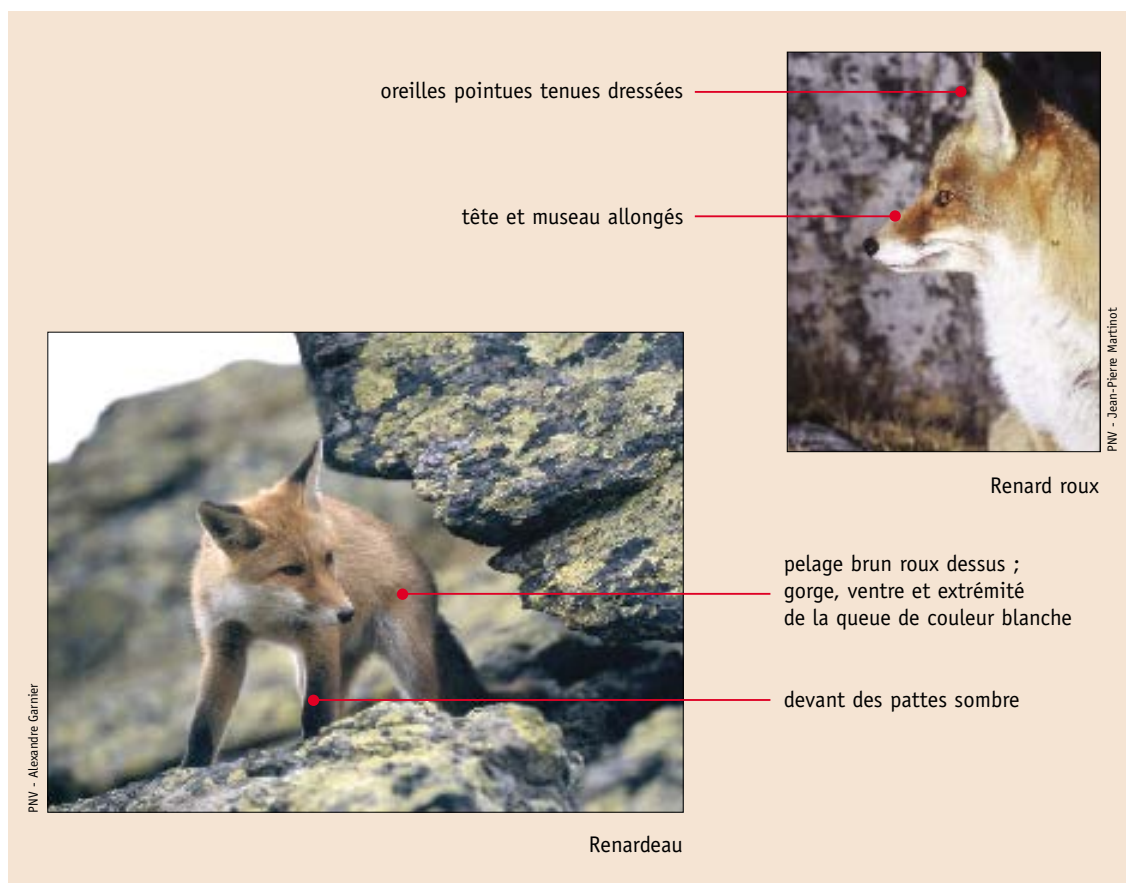
Lièvre variable dans la neige

Le saviez-vous ?

- En Irlande, le lièvre variable garde sa livrée gris brun toute l'année.
- La femelle du lièvre variable comme celle du lièvre brun (appelée “hase”) à une particularité, elle peut être fécondée une seconde fois avant la mise à bas. Elle porte donc simultanément les jeunes prêts à naître et les embryons de la nichée suivante. On appelle ce phénomène la “superfétation”.
- Dans un article scientifique datant de 1957, J. Blanchard décrit plusieurs individus atypiques de lièvre, provenant de Haute Maurienne (à Lanslebourg-Mont-Cenis). Il suppose alors l'existence d'une nouvelle espèce de lièvre dans les Alpes : le lièvre à oreilles bleues et à dos brun des Alpes (*Lepus cyanotus*). Aucune étude scientifique plus récente n'a permis de confirmer cette hypothèse. C'est, semble-t-il, la seule référence qui mentionne cette espèce de lièvre.

Le renard roux

Parmi les mammifères sauvages terrestres, le **renard roux** (*Vulpes vulpes*) est l'un de ceux qui possède l'aire de répartition la plus vaste. Le renard présente une remarquable faculté d'adaptation, qui se manifeste à travers le choix de son habitat, son régime alimentaire, son organisation sociale, son occupation de l'espace et son taux de reproduction.



Écologie

Le renard roux s'adapte à des habitats très variés. Il se rencontre depuis le littoral jusqu'au niveau des glaciers. C'est un prédateur opportuniste et très *plastique**. Il fréquente aussi bien les agglomérations que les milieux très sauvages, en passant par les zones agricoles. Le cœur des grands massifs forestiers (excluant les lisières qu'il exploite également), ainsi que les marais lui seraient moins favorables.

Nocturne dans les secteurs où il est dérangé, il peut également chasser en

pleine journée durant la période d'élevage des jeunes et par temps de neige. Le domaine qu'il exploite peut atteindre 600 ha. Omnivore, il consomme beaucoup de rongeurs (campagnols et mulots) et autres petites proies (insectes, vers de terre), ainsi que de nombreux fruits, et baies, des charognes, voire des détritiques d'origine humaine.

Les accouplements ont lieu de décembre à février. En mars, la femelle met bas trois à six petits, qui quitteront leur mère vers quatre mois.

Intérêts biologiques

La répartition du renard roux est très vaste : toute l'Europe, à part quelques îles telles que l'Islande ou Malte, toute l'Asie, l'Afrique du Nord et la vallée du Nil, une grande partie de l'Amérique du Nord et de l'Australie où il a été introduit. En France, l'espèce est présente partout, même si elle semble moins abondante dans les vastes massifs forestiers (les Landes par exemple), les grandes plaines agricoles (telles que la Beauce) ou les grands secteurs de marais (la Dombes).

Menaces

Le renard roux est le carnivore le plus répandu en France. Ses populations ne sont pas menacées.

C'est une proie du loup et du lynx. Il peut être prédaté également par l'aigle royal et le grand-duc d'Europe.

Protection et propositions de gestion

En Savoie, où il est accusé de visiter les poulaillers et détruire les couvées et les portées de certains gibiers, le renard a le statut d'espèce nuisible.



PNW - Ludovic Imberdis

Jeune renard roux

Le saviez-vous ?

- D'après certaines sources, l'organisation sociale du renard dépend des capacités du milieu d'accueil. Dans les milieux pauvres en nourriture (en dehors de la période du rut), les renards sont généralement solitaires. Dans les secteurs plus favorables, ils vivent en couple toute l'année. Enfin, quand la nourriture est abondante, ils adoptent un mode de vie communautaire et peuvent former un groupe social hiérarchisé.

L'azuré de la croisette

L'azuré de la croisette (*Maculinea rebeli*) figure parmi la centaine d'espèces de papillons de jour répertoriés à Lanslebourg-Mont-Cenis. Il existe plusieurs espèces d'azuré, dont l'azuré des mouillères, qui lui ressemble beaucoup, mais ne fréquente pas les mêmes biotopes. On peut également confondre l'azuré de la croisette avec l'azuré du serpolet (*Maculinea arion*), moins rare, qui fréquente également les prairies de montagne. Ces deux espèces présentent la particularité de vivre en "association" avec des fourmis qui hébergent la larve et la nymphe pendant tout l'hiver, dans les fourmiliers.

dessous gris, avec des taches noires
cerclées de blanc

très faible nuance bleue
à la base du revers
de l'aile postérieure



Philippe Freydtier

Azuré de la croisette



PNV - Joël Blanchemain

tache bleue bien marquée
à la base du revers de l'aile
postérieure

Azuré du serpolet

Écologie

L'azuré de la croisette est un papillon de jour qui fréquente les prairies et les pelouses

sèches et maigres, parfois caillouteuses, jusqu'à 2 000 m d'altitude. Les adultes volent de juin à juillet et pondent leurs œufs isolément sur les boutons floraux et les

feuilles de gentianes, et surtout sur la gentiane croisette. Les chenilles évoluent dans les fleurs de leur plante nourricière, puis en fourmière où elles hivernent.



Michel Savourey

Gentiane croisette

La présence des fourmis permet la poursuite du développement larvaire, jusqu'en mai de l'année suivante.

À Lanslebourg-Mont-Cenis, l'azuré de la croisette est présent surtout en adret, où pousse la gentiane croisette

Intérêts biologiques

L'azuré de la croisette est présent dans la région ouest paléarctique, dans le sud de l'Europe, du nord de l'Espagne aux Balkans. En France, l'espèce est très localisée et peu abondante. Elle se rencontre dans les Pyrénées, le massif Central, le grand Est, le Perche. En Rhône-Alpes, cet azuré est répandu au-dessus de 1 000 m d'altitude, mais toujours très localisé.

Menaces

De nombreuses colonies sont vulnérables à cause de l'exiguïté de leur domaine et de la diminution du nombre de plantes nourricières (cueillette, piétinement, pâturage). À Lanslebourg-Mont-Cenis, la gentiane croisette pousse surtout en lisière forestière, dans des couloirs assez raides, où la pression de pâturage est moindre.

Protection et propositions de gestion

Le maintien des populations d'azuré de la croisette dépend de celui de la plante nourricière de sa chenille. De fait, il convient d'éviter de cueillir ou d'arracher la gentiane croisette. D'autre part, dans les prairies pâturées où elle pousse, la modération ou l'arrêt de la fumure est recommandée, ainsi que la lutte contre l'embroussaillage et la limitation de la charge de pâturage.



Michel Savourey

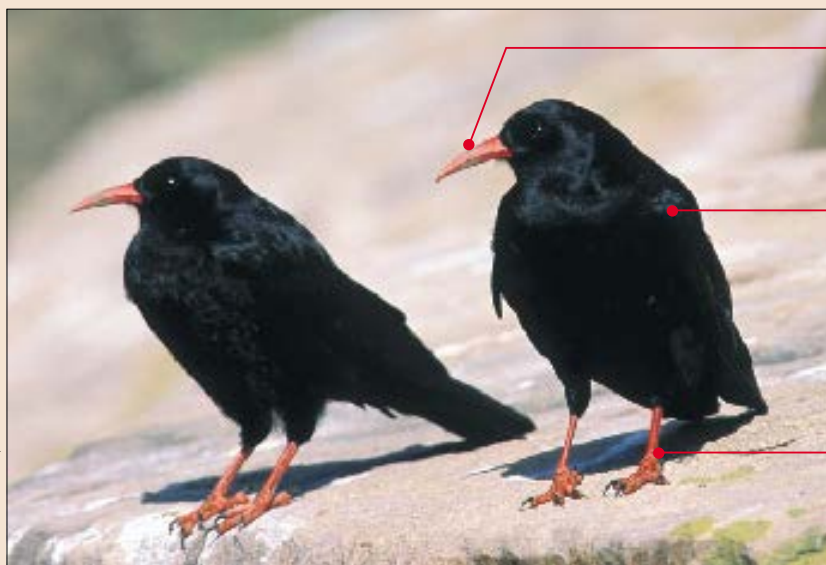
Femelle d'azuré de la croisette

Le saviez-vous ?

- La femelle d'azuré de la croisette, souvent très sombre, peut être confondue avec celle de l'azuré du serpolet

Le crave à bec rouge

Le **crave à bec rouge** (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*) est avec le chocard à bec jaune et le choucas des tours, un des trois corvidés que les adeptes de la montagne regroupent sous le terme générique de choucas. Ressemblant à une petite corneille, il s'en différencie par son vol nettement plus acrobatique, un bec et des pattes rouge corail et des cris ("tcha") fort éloignés du croassement. C'est un animal de rochers plus que d'altitude. Il est beaucoup plus farouche, mais aussi plus rare en montagne que le chocard à bec jaune. La vision d'une "escadrille" hivernale de craves virevoltant dans les forts courants aériens le long des falaises est toujours un spectacle captivant.



Bec rouge corail,
fin et recourbé

Plumage
entièrement noir

Pattes rouges

© Böss - R. Pachwood / OSF

Couple de craves à bec rouge

Bec plus court,
de couleur jaune

Plumage entièrement
noir

Pattes rouges



Chocard à bec jaune

Écologie

Son bec fin et recourbé traduit son régime insectivore, mais il ne dédaigne pas les

fruits et les baies sauvages, quand les insectes qu'il chasse sur les vives ensoleillées viennent à manquer. Il explore souvent les pâturages à bovins. En Vanoise, il niche en

couples isolés dans des fissures relativement inaccessibles et bien exposées. L'hiver, il devient grégaire et peut effectuer des migrations altitudinales. On peut alors le rencontrer aux abords des villages, notamment en Maurienne. Ses terrains de chasse de prédilection sont constitués de pelouses rases et des falaises, où on peut le voir en compagnie du chocard à bec jaune.

Intérêts biologiques

Animal méridional, il est en Savoie en limite nord de son aire de répartition. Plus fréquent en Maurienne qu'en Tarentaise, il est absent dans l'Avant-Pays. Ses populations sont faibles et fluctuantes. On estime les effectifs mauriennais à une centaine de couples (voir bibliographie).

Menaces

Malgré l'étendue des espaces a priori favorables, les populations restent à un faible niveau pour des motifs qui restent à élucider. Farouche, il peut désert ses lieux de reproduction en cas de dérangements répétés (escalade, ouverture de via ferrata). Comme pour tout insectivore, l'utilisation de pesticides (traitement du bétail) menace son avenir.



PNV - Joël Blanchemain

La chenille, une des proies du crave à bec rouge (ici, la chenille de cucullie de la scrofulaire)

Protection et propositions de gestion

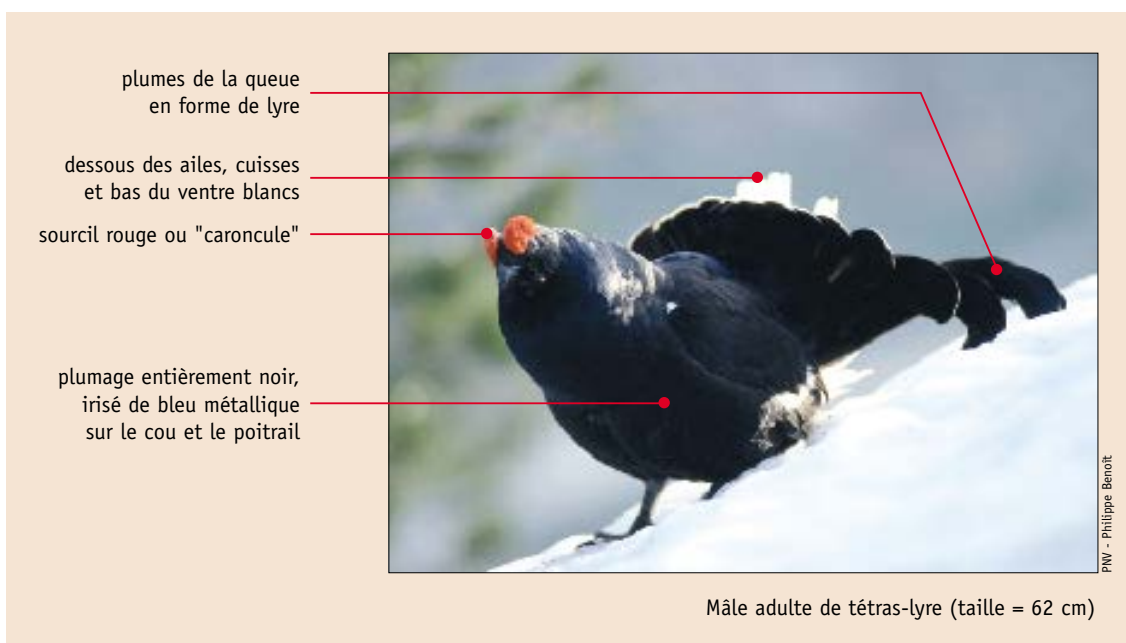
Le crave à bec rouge est une espèce protégée au niveau national. Il est inscrit à l'annexe II de la convention de Berne. Un suivi des populations et une protection des rares sites qu'il fréquente, en particulier les zones de nidification et d'alimentation est en cours en Vanoise. La présence de l'espèce sur un site doit être déterminée avant d'autoriser son ouverture aux sports de rochers.

Le saviez-vous ?

- Il existe en France deux sous-espèces de crave. Une sous-espèce alpestre, que l'on rencontre en Maurienne et une sous-espèce atlantique qui niche dans les falaises de Bretagne. Cette dernière remonte jusqu'en Écosse. La population française de craves, toutes espèces confondues, est d'environ un millier de couples nicheurs.
- Samivel a répandu le mythe du choucas en montagne, avec son célèbre Job, qui n'est autre qu'un chocard à bec jaune.

Le tétras-lyre

Le **tétras-lyre** (*Tetrao tetrix*) encore appelé “petit coq de Bruyère” appartient à l'ordre des galliformes qui compte, à Lanslebourg-Mont-Cenis, cinq espèces nicheuses, dont le tétras-lyre, le lagopède alpin et la gélinotte des bois pour la famille des tétraonidés et la perdrix bartavelle et la caille des blés de la famille des phasianidés. Le tétras-lyre est un oiseau emblématique sur le plan touristique, dont le mâle se distingue facilement des autres espèces, par son plumage noir et ses gros sourcils rouges ou caroncules, en période de reproduction.



Écologie

Typique de la taïga, le tétras-lyre peuple surtout les Alpes françaises internes, à cheval entre la partie supérieure de l'étage subalpin et la base de l'étage alpin (entre 1 900 et 2 100 m d'altitude). Il affectionne essentiellement les boisements clairs de résineux (au sous-bois d'éricacées à baies telles que l'airelle à petites feuilles), mais les fourrés d'aulne vert peuvent également lui fournir abri et nourriture.

À Lanslebourg-Mont-Cenis, l'espèce est bien représentée dans la forêt d'Arc, avec des densités de 1,7 coqs aux 100 hectares (d'après les données de l'Observatoire des Galliformes de Montagne, datant de 1998).

Les parades nuptiales ont lieu au mois de mai sur des places de chant dégagées où se regroupent les coqs. L'espèce niche en limite de forêt, au pied d'un arbre ou sous un épais buisson. Les jeunes ne restent pas au nid et sont élevés par la femelle jusqu'à leur troisième mois. Ils se nourrissent durant deux à trois semaines dans les pelouses d'altitude riches en invertébrés ; leur alimentation devient ensuite presque exclusivement végétale. Les nichées s'émancipent en septembre-octobre. L'hiver en sous-bois, les tétras s'isolent du froid ambiant en se laissant enfouir sous la neige, ou en creusant une loge dans les zones de neige poudreuse, afin de limiter leurs dépenses énergétiques.

Intérêts biologiques

En Europe, la répartition du tétras-lyre comprend l'arc alpin, l'Europe du Nord et du Nord-Est. En France, il ne subsiste que dans huit départements (dont les Ardennes où il reste moins de 20 individus), ce qui en fait une espèce rare à l'échelle nationale. On estime sa population française entre 8 000 et 11 000 poules nicheuses après une diminution de 20 à 50 % de ses effectifs depuis 1970, principalement dans les massifs préalpins.

D'après l'Observatoire des Galliformes de Montagne, on observe une régression significative des effectifs de tétras-lyre dans les Alpes du Sud et les Préalpes, alors que l'espèce semble se maintenir dans les Alpes du Nord. En Maurienne, en rive gauche de l'Arc, la population de tétras-lyre semblerait stable. Même s'il ne semble pas aujourd'hui en voie de disparition, il est très sensible à la qualité de son environnement.

La forêt d'Arc abrite l'une des plus belles populations relictuelles de tétras-lyre des Alpes du Nord. Cette population sert de source pour alimenter la population du reste de la Haute Maurienne.

Menaces

C'est une combinaison de facteurs défavorables, principalement liés à l'artificialisation du milieu montagnard, qui engendre un recul des populations de tétras-lyre : dérangement par le ski hors piste et la pratique illégale de la motoneige, collisions avec les câbles de remontées mécaniques et les lignes électriques, perte de surfaces favorables à l'élevage des poussins du fait du reprofilage des pistes de ski, ou encore disparition des places de chant (par extension de domaines skiables, aménagement de retenues collinaires, etc.). Le dérangement lié au passage trop précoce des troupeaux ovins ou bovins et des chiens est aussi néfaste au tétras-lyre. La multiplication des pistes carrossables accroît les pressions de dérangement estival et de chasse. De plus, l'abandon du pâturage et la *fermeture** des pelouses par la lande lui sont également défavorables. Des causes naturelles telles que la prédation par le renard, le grand-duc d'Europe, le sanglier et même les avalanches, peuvent affecter les effectifs de l'espèce.



PNV - Stéphane Mélé

Femelle de tétras-lyre

Protection et propositions de gestion

Bien qu'inscrit à l'annexe I et II de la directive Oiseaux, le tétras-lyre est une espèce classée gibier. Seul le mâle est chassable, la femelle est protégée. Depuis 2001, un plan de chasse annuel est instauré pour cette espèce et les prélèvements sont désormais ajustés annuellement au succès de la reproduction (établi annuellement par dénombrement des nichées, au chien d'arrêt).

L'avenir de cet oiseau réside dans la préservation de son habitat, mais aussi dans la modération des prélèvements. D'autres mesures permettent de limiter la perte d'individus : la visualisation des câbles dangereux, la régulation du ski hors piste, la surveillance des chiens de mai à juillet pour éviter qu'ils ne maraudent dans les zones de reproduction, la fermeture de pistes aux véhicules, l'arrêt de l'aménagement ou de l'ouverture au ski des derniers sites où il se maintient.

Le saviez-vous ?

- Le tétras-lyre doit son nom aux plumes de la queue, les “rectrices”, recourbées du mâle adulte.
- Les doigts des pattes sont “peignés” de structures cornées qui jouent un rôle de raquettes.
- Pendant la période de reproduction, la parade des coqs se traduit par des roucoulements, des chuintements, sauts et combats ritualisés. Elle aboutit à une hiérarchisation au sein des groupes de mâles, désignant celui que les poules choisiront pour l'accouplement.



PMW - Patrick Folliet

Parade de coqs pendant la période de reproduction